



**Pour s'adjuger des marchés de livraison des tests de dépistage du Covid-19 d'un montant de 52,5 milliards FCFA, l'homme d'affaires camerounais a bénéficié des soutiens aussi bien de l'ambassadeur de Corée du Sud au Cameroun que des autorités du pays.**

L'acquisition par le Cameroun des tests de dépistage du Covid-19 est aujourd'hui au coeur d'un scandale qui éclabousse la gestion des fonds destinés à la lutte contre cette pandémie dans le pays. En cause, le monopole (90% des tests livrés en 2020) réservé à Midiline Medicale Cameroon (MMC), malgré le prix pratiqué par cette entreprise, soit 17500 FCFA l'unité alors que d'autres prestataires proposaient 8371,9 FCFA. Le Cameroun avait la possibilité d'acquérir le test à moins de 3000 FCFA par le biais du Fonds mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, mais n'a pas saisi cette opportunité.

Si les 3 millions de tests commandés à cette entreprise sont tous acquis au prix pratiqué par MMC, l'État du Cameroun perdra, au bas mot, plus de 30 milliards de FCFA, rien que dans l'acquisition des tests sur les 52,5 milliards facturés. Cette situation est la conséquence des décisions prises aussi bien par l'ambassadeur de Corée du Sud au Cameroun d'alors que par les autorités camerounaises.

**I- Le piston de l'ambassadeur Bok-Ryeol Rhyou**

Tout s'est joué le 27 mai 2020, lors de l'audience que le Premier ministre (PM) Joseph Dion Ngute accorde à madame l'ambassadeur de Corée du Sud au Cameroun, Bok-Ryeol Rhyou, alors en fin de mission.

Selon le directeur de cabinet du PM, c'est à l'occasion de cette rencontre que «le-principe d'un accompagnement de la Corée du Sud pour permettre au gouvernement de lancer une campagne de dépistage de la pandémie du Covid-19 a été acté ». Bien plus/au cours de-cette audience, ajoute Balungeli Confiance Ebune, son » excellence. Bok-Ryeol Rhyou s'est engagée à procéder « à la livraison dès juin 2020, par la société Midiline Medical Cameroon, des premiers cent mille (100000) Kits de dépistage rapide ».

Il apparait donc clairement que c'est la diplomate coréenne qui a suggéré cette entreprise aux autorités camerounaises. Lors de son inauguration le 5 juin, madame l'ambassadeur de Cqrée du Sud au Cameroun est d'ailleurs présente. À l'occasion, MMC est présenté comme la «filiale de la firme sud-coréenne. Meailine Medical Korea» et «le fruit d'un partenariat entre le Cameroun et la Corée du Sud». Mais ce qui n'a pas été dit à cette période est que MMC a été créé depuis le 13 septembre 2017 et était depuis lors en hibernation. Il est également omis d'indiquer que l'entreprise est contrôlée, à travers Moda folding, par le milliardaire camerounais Mohamadou Dabo, par ailleurs consul de Corée du Sud au Cameroun.

Sous le prétexte d'accompagner le Cameroun dans l'acquisition des tests, la diplomatie coréenne a en fait positionné une société dont le capital est majoritaire détenu par un de ses collaborateurs.

L'affaire est embarrassante pour le nouvel ambassadeur de Corée du Sud au Cameroun. Depuis quelques jours, Jonghan Kim essaie d'ailleurs de faire en sorte que l'image de la représentation diplomatique qu'il dirige ne soit plus associée à ce scandale. Comme argument, l'ambassade argue que ce n'est pas en tant que consul de Corée du Sud au Cameroun que Mohamadou Dabo a gagné ces marchés, mais comme homme d'affaires camerounais. Un argument qui ne résiste pas aux faits, quand on voit comment l'entreprise du consul a été soutenue par le prédécesseur de Jonghan Kim.

## **II- L'adoubement Joseph Dio Ngute**

Le 11 juin 2020, soit quelques jours après l'audience du Premier ministre avec l'ambassadeur de Corée du Sud au Cameroun, le directeur de cabinet du PM a écrit deux lettres. La première adressée au ministre des Finances (Minfi), Louis Paul Motaze, a pour objet : «Paiement du marché spécial relatif à la commande de 3 millions de kits de dépistage rapide du Covid-19 par la société Midiline Medical Cameroon auprès de la société coréenne SD Biosensor Korea». Et la seconde destinée au ministre de la Santé publique (Minsanté), Manaouda Malachie, a pour objet: «Commande de trois millions (3000000) de Kits de dépistage rapide du Covid-19 par antigènes par la société Midiline Medical Cameroon auprès de SD Biosensor Korea».

A Louis Paul Motaze, «le chef du gouvernement demande de bien vouloir prendre toutes les mesures idoines nécessaires pour assurer le paiement effectif au bénéficiaire du ministre de la Santé publique, maître d'ouvrage, de la première tranche de la livraison des cent mille (100000) premiers kits de dépistage rapide livré par le contractant Midiline Medical Caim, oon»,

selon le courrier. De plus, selon la même source, le PM prescrit au Minfi de «tenir la main au suivi cohérent et efficace du règlement des prestations liées à l'importation des deux millions neuf cent mille (2900000) tests de dépistages de la Covid-19, restant d'ici fin décembre 2020».

A Manaouda Malachie, Dion Ngute, selon son directeur de cabinet, «autorise à mener des négociations avec le partenaire coréen identifié, afin d'obtenir l'accord officiel du gouvernement de la République de Corée, pour la production et l'exportation au Cameroun de trois millions (3 000 000) de tests de dépistage de la Co-vid-19 d'ici fin décembre 2020». Le PM demande par ailleurs «de procéder à la régularisation de la signature du marché [relatif aux premiers 100 mille tests]».

A la lecture de ces courriers, il se dégage que le chef du gouvernement n'a pas fait «qu'encourager le ministre de la Santé à choisir le partenaire le plus qualifié, notamment pour livrer en urgence les tests de dépistage, alors en rupture de stock», comme défend son entourage. Il a imposé Midiline Medical Cameroon en se murant derrière l'engagement pris par l'ambassadeur de Corée du Sud au Cameroun de l'époque. Cela est d'autant plus évident que MMC n'avait aucune qualification en matière. En effet, d'après la Chambre des comptes, l'entreprise était en hibernation depuis sa création le 13 septembre 2017.

### **III- Le traitement de faveur de Manaouda Malachie**

Mais comme on peut le lire dans le courrier de son directeur de cabinet, le Premier ministre a cependant demandé au Minsanté «de s'assurer de l'application effective de la mercuriale des prix en vigueur au Cameroun». Ce qui n'a pas été fait. Puisque le 19 juin 2020, le ministère de la Santé publique passe un premier marché de 1,75 milliard de FCFA à MMC pour l'achat de 100 mille tests, soit l'unité à 17 500 alors que le ministère du Commerce dit avoir homologué, le 1er juin 2020, le prix du test à 700 FCFA. Par ailleurs, Mediline Medical Cameroon a bénéficié d'un traitement de faveur de la part du Minsanté. Ce dernier a, en effet, accepté d'acquiescer les tests de l'entreprise contrôlée par Mohamadou Dabo au double du prix proposé par d'autres prestataires.

L'attention de Manaouda Malachie envers MMC ne s'est pas arrêté-là. Alors que l'entreprise est en difficulté pour avoir violé la réglementation des changes, c'est le Minsanté qui intervient auprès de la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac) pour demander une «facilitation du transfert de fonds en rapport avec le financement d'un marché de livraison des tests de diagnostic rapide».

Cette intervention, intervenue le 10 mars 2021, est d'autant plus curieuse que le ministre de la Santé n'est pas l'autorité monétaire. Pour nombre d'experts, il aurait dû saisir le ministre des Finances que de s'adresser directement à la banque centrale. Une attitude encore plus curieuse lorsqu'on sait qu'une information non démentie jusqu'ici attribuée à Mohamadou Dabo la propriété d'une villa récemment acquise par, Manaouda Malachie à Bastos, un quartier chic de Yaoundé.

Au-delà de ces personnalités, les entrées de l'homme d'affaires camerounais se recrutent jusqu'à la présidence de la République, où des soutiens, pour le protéger, ont indiqué qu'il n'y avait pas de preuves de son implication dans le scandale lié à la gestion des fonds destinés à la lutte contre le Covid-19. Ces derniers ont même indiqué à leur hiérarchie que le peu

d'éléments collectés se serait volatilisé dans le vrai – faux cambriolage du Contrôle supérieur de l'État. Une position fragilisée par une enquête publiée la semaine dernière par Investir au Cameroun.

Le site spécialisé dans le traitement de l'actualité économique dans pays a, par exemple, révélé que Mediline Medical Cameroon avait; à partir de son compte à Afriland First Bank, frauduleusement viré près de 5 milliards de FCFA dans le compte de la holding de Mohamadou Dabo, basée a Hong-kong, territoire réputé pour être un paradis fiscal. Le propriétaire de cette banque, Paul K. Fo-kam, est d'ailleurs réputé proche de l'entrepreneur peul. Les deux hommes se rencontrent d'ailleurs régulièrement à Dubaï, où ils auraient des propriétés voisines.

## **Intégration n°467**

---